



RAPPORT AU CONSEIL TERRITORIAL	
Séance du 25 mars à 17h00	Point n° 9 de l'ODJ
Rédacteur : Sophie OLIVAUD	Date : 11 mars 2011
Projet soumis à votre information, dans l'attente de la décision du Conseil Exécutif lors de sa séance à venir du 24 mars 2011	
Objet : Réfection et extension du port de commerce	

Mesdames, Messieurs,

Suite aux différents cyclones, notamment OMAR et EARL, le port de commerce a subi de nombreux dommages mettant en péril sa stabilité. En effet, de nombreux affouillements sous le dallage des quais ont dû être réparés ponctuellement dans l'urgence, laissant présager des arrivées d'eau importantes à travers les palplanches existantes ou à travers la structure en gabions, correspondant à la première tranche de travaux réalisés en 1983. Il est donc devenu impératif de procéder à la réfection complète des quais du port de commerce, au risque de devoir affronter des dommages plus importants lors de l'assaut du prochain cyclone et risquant de paralyser complètement l'économie de l'île. Ces travaux de réfection comprennent une reprise des structures des différents quais, au moyen de palplanches suite aux diagnostics effectués par le maître d'œuvre, bureau d'études, AII, mandaté à cet effet, et une reprise des dalles en béton armé proprement dites (sauf au droit de la zone des quais à conteneurs réalisés dans les années 2000).

Par ailleurs, il est apparu opportun de profiter de la réalisation de ces travaux pour sécuriser le dépotage des pétroliers. En effet, actuellement les pétroliers s'amarront sur une bouée située à l'extérieur du port de commerce et font courir à la surface de la mer un tuyau raccordé à l'angle du quai Nord, près de la station marine à carburant. Cette installation représente un risque permanent de pollution marine par rupture accidentelle des tuyaux, notamment suite à son sectionnement du au passage d'un bateau. Le projet consiste donc à faire amarrer les pétroliers au quai Nord Ouest à son extrémité, et à créer un caniveau technique, dans la continuité de celui existant construit jusqu'à la pointe Nord, près de la station marine, à charge à RUBIS et EDF de fournir et poser la tuyauterie nécessaire, pour se raccorder aux installations existantes. Enfin, compte tenu de l'évolution du mode de transport maritime et l'utilisation en augmentation des conteneurs, la direction du port a demandé que la zone de stockage des conteneurs soit augmentée. Le projet prévoit donc la création d'une plateforme d'environ 1.250 m² prise sur la partie intérieure du port de commerce qui ne sert dorénavant que pour le déchargement des barges.

Le marché de réfection et extension du port de commerce a été lancé sous forme d'appel d'offres.

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le 21 février 2011 pour procéder à l'ouverture des plis. L'analyse des offres est actuellement en cours, l'attribution du marché étant fixée au 21 mars 2011, date de la prochaine réunion de la CAO.

Le montant global de l'opération a été évalué à **5.100.000 €** et est éligible au titre du FEDER. Cette opération permettra de solder les fonds alloués à SAINT BARTHELEMY au titre du FEDER et du contrat de projets versé par l'État, sur le DOCUP 2007/2013. Le dossier est passé en pré-comité et a reçu à priori un avis favorable. Nous sommes dans l'attente de l'avis officiel.

L'urgence des travaux conduit à un démarrage du chantier le plus tôt possible c'est à dire dans les environs du mois de mai, ce qui suppose une signature du marché début avril. Pour ce faire, le Conseil territorial doit au préalable délibérer pour donner pouvoir au président à signer le marché, attribué par la CAO, l'opération étant référencée sous la ligne 0801 « opérations portuaires ».

Je vous invite à bien vouloir en délibérer.

Le Président,